

N°1386

du 10
NOVEMBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ETATS-UNIS/TOGO

P.6

Millennium Challenge Corporation

Le Togo valide 15 indicateurs sur 20

DEVELOPPEMENT

P.4

6ème Phase technique de la revue annuelle des réformes communautaires

Les réformes déterminantes
pour la réussite du PND

COOPERATION SUD-SUD

P.3

Pour une gestion intégrée et durable de l'eau

Le Togo va ratifier la convention
sur le bassin du Mono

P.3 Concevoir, financer et réaliser des projets d'infrastructures

DEUX NOUVEAUX APPUIIS DU TOGO

"L'adhésion du Togo aux Statuts de la BAII et à l'Accord portant établissement d'AFC nous permettra d'élargir nos sources de financement (...), pour un soutien à l'exécution du PND 2018-2022... ", Sani Yaya



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

P.4 Secteur énergétique

Coupures d'électricité

la ministre Aziablé Mila engage la CEET à les réduire

P.3 Ministère de l'Environnement

Le Challenge

augmenter la vente de véhicules neufs de 3%

AZIMUTS INFOS

Un simple test sanguin prédit vos chances de survivre à la Covid-19

La variation de la taille de globules rouges, un indicateur couramment recherché dans les analyses sanguines standard, est fortement corrélée au risque de décéder du coronavirus, indépendamment des autres facteurs de mortalité. Un mécanisme encore inexplicable mais qui permettrait de prendre en charge plus rapidement les patients à risque.

Les raisons pour lesquelles certains patients atteints de la Covid-19 sont plus durement touchés que d'autres demeurent obscures. On sait par exemple que les personnes obèses, les hommes ou les personnes âgées ont plus de risques de développer des formes graves de la maladie.

Les chercheurs ont récemment découvert que des anomalies génétiques sont à l'origine de 15 % des cas graves de Covid-19. D'autres marqueurs biologiques comme les interférons (voir ci-dessous) ont été identifiés comme indice pour prédire la sévérité de la maladie. Néanmoins, prédire à l'avance si tel ou tel patient est susceptible de développer des complications ou de mourir demeure hautement hypothétique.

La taille des globules rouges, un indice convaincant

Des chercheurs du Massachusetts General Hospital (MGH) et de la Harvard Medical School (HMS) annoncent avoir trouvé un moyen simple et rapide de prédire le risque de décès de la Covid-19 grâce à un examen standard. " Nous voulions trouver un moyen d'identifier le plus tôt et le plus facilement possible les patients Covid-19 qui présentent le plus de risques, c'est-à-dire ceux susceptibles de devenir gravement malades [...] et dont l'état risque d'empirer rapidement ", explique John Higgings, professeur de biologie à l'HMS et principal auteur de l'étude publiée dans la revue JAMA N

2,8 plus de chances de mourir de la Covid-19

Les chercheurs ont analysé les échantillons sanguins de 1.641 patients admis dans les hôpitaux de Boston et infectés par le coronavirus SARS-CoV-2 à la recherche de biomarqueurs pertinents. Ils ont alors remarqué une corrélation étonnante. " Nous avons été surpris de constater qu'un test standard qui quantifie la variation de la taille des globules rouges -- appelé indice de déviation du volume érythrocytaire (IDVE) -- était fortement corrélé avec la mortalité des patients, et que la corrélation persistait lorsque l'on contrôlait d'autres facteurs de risque identifiés comme l'âge du patient et certaines maladies préexistantes ", atteste Jonathan Carlson, coauteur de l'étude.

Les patients avec un IDVE supérieur à 14,5 % lors de leur admission ont ainsi 2,8 fois plus de chances de mourir de la Covid-19 que les autres (31 contre 11 %). Un indice particulièrement frappant chez les patients jeunes, a priori moins à risque. L'étude montre également qu'une augmentation de l'IDVE durant l'hospitalisation est un signe d'aggravation de la maladie.

Une modification de la composition du sang

Le mécanisme d'altération de l'IDVE demeure obscur. De précédentes études ont montré que la Covid-19 entraîne une modification de la composition du sang chez certains patients avec, notamment, une surproduction de plaquettes sanguines amenant à une hypercoagulation. L'étude ne précise pas non plus si l'IDVE élevé était préexistant chez les patients ou si c'est le virus qui provoque cette augmentation.

L'intérêt d'utiliser ce marqueur est qu'il s'agit d'un examen couramment pratiqué lors d'analyses sanguines standard, ne nécessitant pas de matériel spécial ou d'investigations poussées. L'IDVE pourrait ainsi représenter un outil efficace pour déterminer les patients ayant le plus besoin de soins cliniques.

Début de la Residence artmésiamé des plasticiens

"ArtMésiamé" (jeu de mot avec "amésiamé", "tout le monde" en mina, soit "l'art pour tout le monde") se veut être un rendez-vous sous régional de l'art contemporain, et un pont créé entre une vision académique occidentale de l'art et une pratique africaine autodidacte. Ce projet original de l'Atelier Ati est basé sur le partage de techniques et le travail collaboratif et multidisciplinaire. La première édition se déroulera essentiellement au Musée Agnassan (musée Paul Ahyi) et à l'Institut français du Togo à Lomé (Togo) du 1er au 15 Novembre 2020.

Pendant deux semaines de travaux en atelier, la dizaine d'artistes venus d'horizons divers confrontent concepts, styles et techniques pour apprendre et s'inspirer les uns des autres. Les créations résultant de l'atelier seront présentées au public le 12 novembre 2020 à Lomé, puis dans un second temps à Paris. Des activités, plus théoriques (conférences et réflexions sur l'art contemporain), sont prévues à l'Université de Lomé et à l'Institut français du Togo. Un atelier d'écriture est d'ailleurs mis en place avec des étudiants de l'Université de Lomé afin de produire les textes de présentations des œuvres,



des artistes et de réaliser un catalogue accompagnant l'exposition. Les Artistes togolais à l'instar de Goha Attisso et Richard Lawson-Body participent à cette résidence.

Arts plastiques

Exposition

La plage, une réalité d'enfance en péril de Jacques Do Kokou

" La plage, une réalité d'enfance en péril " est le vécu quotidien en images, en couleurs, en son et en odeur de ces hommes, femmes et enfants qui, pour survivre, sont obligés d'aller souvent sur d'autres plages. Ils travaillent dur afin d'apporter le poisson, cette denrée indispensable, dans une insouciance coupable. Ce rendez-vous artistique est autant une exposition photographique qu'une performance qui permettra à l'auteur de transmettre les sensations ressenties à travers les photos, les vidéos, les textes, les objets, les sons et odeurs. L'installation a pour objectif de sensibiliser le public au changement climatique et le motiver à une

prise de conscience pour muer ses habitudes qui peuvent avoir un impact sur nos océans.

L'artiste s'appelle Jacques M. O. DO KOKOU Cinéaste et Photographe, Chevalier des Arts et des Lettres (France) et lauréat 2018 du programme Visa pour la Création de l'Institut français. Ses clichés sont exposés à Tanger, Lyon, Ouidah, Bamako, Dakar et publiés dans plusieurs ouvrages. Il a également travaillé entre autre sur l'Exposition " Chemins du Vodoun - Agbodrafo Ouidah " avec l'Institut Français du Togo, sur les " Vestiges des allemands au Togo " avec le Goethe Institut du Togo, présentés au The Burden of Memory -



Yaoundé. 5 NOV. / 12 DÉC. - LOMÉ Institut Français du Togo

5 NOV. / 12 DÉC. - VERNISSAGE LE 5 NOVEMBRE À HÔTEL ONOMO



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

jusqu'à

-40%

sur le

DÉDOUANEMENT

de vos VÉHICULES
& MARCHANDISES*

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES

Jusqu'à *-40%* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.

Offre valable jusqu'au *24 décembre 2020*.

#OTR

#AllègementFiscal

Concevoir, financer et réaliser des projets d'infrastructures

DEUX NOUVEAUX APPUIS DU TOGO

"L'adhésion du Togo aux Statuts de la BAII et à l'Accord portant établissement d'AFC nous permettra d'élargir nos sources de financement (...), pour un soutien à l'exécution du PND 2018-2022...", Sani Yaya

Jean AFOLABI

La Banque asiatique pour l'investissement dans les infrastructures (AIIB) est une institution financière multilatérale de développement, créée le 24 octobre 2014 à l'initiative de la République populaire de Chine, pour répondre aux besoins croissants en infrastructures de ses membres régionaux et non-régionaux. Les Statuts de la Banque ont été adoptés le 29 juin 2015 à Pékin. En sa qualité d'institution financière multilatérale dont la mission porte essentiellement sur le développement des infrastructures, la Banque asiatique pour l'investissement dans les infrastructures a pour but de mobiliser les ressources complémentaires nécessaires au financement du développement de ses membres.

A ce titre, affirmait jeudi dernier le ministre Sani Yaya aux députés, « elle œuvre pour un investissement adéquat dans les infrastructures et d'autres secteurs productifs, en finançant les projets et programmes qui contribuent à l'accélération de la croissance économique, avec une attention particulière aux besoins de ses membres les moins avancés, complétant ainsi l'action des banques multilatérales de développement existantes ».

Dans la même optique, a poursuivi le ministre Yaya, « l'insuffisance d'investissement dans le secteur des infrastructures en Afrique a amené des institutions financières et hommes d'affaires africains à créer la société financière dénommée «Africa Finance Corporation (AFC)».



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

Cette initiative, matérialisée par la signature, le 07 mai 2007 à Lagos, de la Charte de la société AFC, a été suivie de la signature, le 28 mai 2007, de l'Accord portant établissement de cette société financière». Avec son siège établi au Nigéria, la création de l'AFC

permettrait de relever les défis de l'insuffisance des infrastructures en Afrique et d'accélérer le développement économique du continent.

Le ministre de l'Economie et des finances se prononçait ainsi à l'issue du vote des élus autorisant l'adhésion du Togo à ces deux institu-

tions financières. Pour le ministre Yaya, l'adhésion du Togo aux Statuts de la Banque asiatique pour l'investissement dans les infrastructures et à l'Accord portant établissement d'Africa Finance Corporation permettra au pays « de tirer avantage de leurs actions, en complément de celles des banques, des institutions financières locales ainsi que des partenaires des secteurs public et privé pour concevoir, financer et réaliser des projets d'infrastructures qui contribueront au développement de notre pays et au bien-être des togolais ». Elle permettra également à notre pays, d'accéder à des ressources à moindre coût et au réseau des partenaires de l'AIIB et de l'AFC, de bénéficier de leur expertise ainsi que des avantages compétitifs dans leurs secteurs d'intervention. Ce faisant, estime l'officiel togolais, « nous élargissons nos sources de financement (...), pour un soutien à l'exécution du Plan national de développement (PND 2018-2022), notamment l'axe relatif à la modernisation du Togo et au renforcement de ses structures (...). ».

Le 4^{ème} vice-président de l'Assemblée nationale, Pacôme Adjourouvi, a relevé la portée que

représentent les deux projets de loi soumis à leur approbation : « En autorisant l'adhésion du Togo aux statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) adoptés le 29 juin 2015 à Pékin en Chine et à l'accord portant établissement de la société financière dénommée «Africa finance corporation (AFC)», adopté le 28 mai 2007 à Lagos au Nigéria, la représentation nationale est persuadée que la modernisation des infrastructures donnera un élan supplémentaire aux activités économique dans notre pays. A l'issue de ces deux autorisations, nous espérons que le Togo va véritablement bénéficier de l'afflux d'investissement complémentaire. Car, sans revenir sur l'intérêt des deux projets, qu'il me soit permis d'insister sur la portée de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures ».

Officiellement, on estime que cette adhésion survient alors que le Togo a engagé ces huit (8) dernières années 680 milliards de francs Cfa dans les infrastructures routières et compte d'arriver à 60% de routes carrossées à l'horizon 2022, d'après les données du gouvernement.

Ministère de l'Environnement

Le Challenge : augmenter la vente de véhicules neufs de 3%

Late Pater

Le ministre de l'environnement et des ressources forestières rappelle trois ambitions majeures qu'il porte. « Nous voulons atteindre d'ici 2025 un taux de couverture forestière de 25%, protéger notre littoral contre l'érosion côtière de 90% et augmenter la vente de véhicules neufs de 3% », annonce un tweet officiel dudit ministère qui cite le ministre Foli-Bazi Katari. Cette politique d'incitation à l'achat de véhicules neufs soutient ce désir de faire renouveler le parc automobile vieillissant. Ainsi, en 2020, il est accordé des abattements sur la valeur en douane de véhicules de transport de marchandises, selon leur degré de vieillesse : 90% pour les véhicules neufs, 50% pour les véhicules d'un à deux ans d'âge et 35% pour les véhicules de trois à cinq ans d'âge. De quoi favoriser l'achat de véhicules ayant moins d'impact polluant. Le renouvellement du parc automobile devra donc réduire les émissions de



Foli-Bazi Katari, Ministre de l'Environnement et des ressources forestières

dioxyde de carbone.

Par véhicules neufs, l'autorité entend les véhicules dont les caractéristiques sont les suivantes : véhicules n'ayant jamais été immatriculés ou véhicules millésimés de l'année en cours et ayant moins de 2 000 km au compteur.

Au ministère de l'Environnement, le crédo est « Réduire le parc automobile d'occasion pour améliorer la qualité de l'air et de la santé de nos populations ». Dans cet élan, en vue de sensibiliser les acteurs sur

la nécessité d'adopter les modes de transports respectueux de l'environnement pour une amélioration de la qualité de l'air et de la santé des populations, le projet « Transport durable à faible émission » avait été lancé en mars 2017 à Lomé.

Dans la foulée, il était même annoncé un inventaire du parc automobile, suivi de l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des véhicules à faible émission. Le secteur du transport ayant subi une grande mutation qui leur permet de favori-

ser la mobilité urbaine, nationale, régionale ainsi que le transport des marchandises. Le taux moyen de croissance annuelle du parc automobile était passé à 6% en 2016. Par ailleurs, selon les projections réalisées à l'échelle nationale et contenues dans le schéma directeur et d'aménagement du Grand Lomé, le parc automobile du Togo augmenterait de plus de 300% à l'horizon 2035. Cette croissance du parc automobile d'occasion doit forcément entraîner l'augmentation des émissions, ce qui n'est pas sans effet sur l'environnement et la santé humaine.

Arappeler que le Togo a adhéré à la Coalition pour le climat et l'air pure (CCAC) et à l'Initiative globale pour l'économie de carburant et de véhicules propres. Le but ultime est la réduction de la pollution de l'air afin d'améliorer le cadre de vie des populations dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Petite note sur les nouveaux partenaires

L'AIIB, renseigne le ministère de l'Economie et des finances, est une institution multilatérale, qui compte au total 93 pays membres. Créée il y a 4 ans, elle entend concurrencer les grandes organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Elle s'est fixée 3 objectifs : le développement d'infrastructures durables, les connexions régionales (terrestres, maritimes, de télécommunications, etc.) et la mobilisation des capitaux privés.



L'AFC est une institution financière multilatérale basée sur des fonds propres de 1 milliard de dollars, avec pour objectif de catalyser les investissements du secteur privé dans les infrastructures, à travers l'ensemble de l'Afrique. Avec une taille de bilan actuel d'environ 4,2 milliards de dollars, l'AFC est la deuxième institution financière multilatérale en Afrique, flanquée de la notation A3/P2 (perspective stable) de l'agence Moody's Investors Service. Sa politique d'investissement repose sur une connaissance approfondie du secteur, mais se concentre aussi sur le conseil financier et technique, la structuration et le développement des projets et le capital-risque, afin de répondre aux besoins de développement des infrastructures en Afrique, et de stimuler une croissance économique durable.

L'Africa Finance Corporation investit dans des infrastructures de haute qualité qui fournissent des services essentiels au niveau des principaux secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, de l'industrie lourde, des transports et des télécommunications. A ce jour, elle a investi environ 4 milliards de dollars dans divers projets dans 28 pays africains.

Pour une gestion intégrée et durable de l'eau

Le Togo va ratifier la convention sur le bassin du Mono

Late Pater

Le Togo va, sous peu, ratifier la convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono, une convention signée le 30 décembre 2014 à Cotonou, au Bénin voisin. C'est l'un des points essentiels ressortis du conseil des ministres du mercredi 4 novembre dernier. L'assurance est donnée par le gouvernement

que ce projet de loi « vise à assurer un développement intégré et durable » du bassin du Mono en étroite collaboration entre le Bénin et le Togo. Par ailleurs, insiste-t-on officiellement, la création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) permettra de doter ce bassin d'un cadre juridique et institutionnel de gestion transfrontalière de ses ressources en eau.

Il y a un an jour pour jour, avec

l'appui technique et financier de la coopération allemande à travers la GIZ, le Togo et le Bénin avaient procédé à l'installation officielle de l'Autorité du Bassin du Mono à Cotonou. A l'occasion, Kanfitine Issa Tchédé, alors ministre togolais de l'Eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, avait promis : « ... La détermination du Togo dans la mise en œuvre de cette vision commune de gestion

concertée des ressources en eau partagée du fleuve Mono est sans réserve ni ambiguïté. Le Togo veillera à remplir ses obligations ». Tout en conviant les parties prenantes au maintien du dialogue pour une bonne gestion concertée des ressources en eau partagée du fleuve Mono.

De son côté, le ministre béninois de l'Eau et des mines et président

(suite à la page 4)

6ème Phase technique de la revue annuelle des réformes communautaires

Les réformes déterminantes pour la réussite du PND

Jean AFOLABI

Les acteurs communautaires se sont retrouvés ce lundi à Lomé afin de procéder à la sixième (6^{ème}) revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires ; dans un contexte particulier marqué par la Covid-19. L'occasion pour Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des finances, représentant son ministre, de rappeler que cette revue est un dispositif institutionnel de suivi permettant de s'assurer de l'effectivité de l'harmonisation des législations nationales par rapport aux textes communautaires, de la coordination des politiques sectorielles nationales et de la bonne exécution des politiques, programmes et projets communautaires. Et d'insister que la revue permet également d'améliorer significativement la compétitivité et l'attractivité de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et, partant du potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Cette phase dite technique de la revue, édition 2020, permettra de faire le point sur le niveau d'application des réformes communautaires dans notre pays. La cinquième revue annuelle effectuée en 2019 a révélé que l'état de mise en œuvre des réformes au Togo s'est amélioré avec un taux d'application de l'ensemble des réformes de 71% et celui de l'exécution des programmes pour 54%. Ce qui dénote de l'intérêt des gouvernants togolais dans la mise en œuvre de ce processus. D'autant qu'il est susceptible de favoriser l'exécution Plan National de Développement (PND 2018-2022).

«Le Chef de l'Etat ne ménage aucun effort pour solliciter le concours et l'apport des investisseurs sur les plans national et international pour assurer son financement. C'est dans ce cadre qu'il encourage des réfor-

mes susceptibles de corriger les goulots d'étranglement et de relancer les différents secteurs de l'économie, en vue de l'atteinte des objectifs fixés. Ces réformes touchent, notamment le développement du secteur privé, la gouvernance économique et locale», a déclaré Kossi Tofio à l'ouverture de la rencontre de Lomé.

C'est pour répondre à cet impératif, pointe le représentant du

meilleur épanouissement de la population. Aujourd'hui, les efforts de tous ont permis de maintenir un cadre macro-économique stable avec l'assainissement des finances publiques».

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA) a fait cas des progrès réalisés par le Togo ces dernières années. Le pays a fait un bon remarquable



Photo de famille des participants

ministre Sani Yaya, que le Conseil des ministres du 05 mars 2020 a bouclé la mise en œuvre des huit (08) Directives du cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'Uemoa en adoptant le décret portant régime financier des collectivités territoriales. Le décret pris renforce davantage, en effet, le processus de décentralisation en cours au Togo et sera sans doute l'une des réformes importantes qui va libérer les énergies locales.

«Les réformes que nous menons, a-t-il souligné, permettent de maintenir le cadre macro-économique stable et de motiver nos partenaires techniques et financiers à continuer d'accompagner notre pays à travers des programmes et projets de développement. Ainsi, la mobilisation de chaque acteur est déterminante pour la réussite du PND et, in fine, pour parvenir à un

de 0,5 point en 2019 au niveau de cinq (05) indicateurs dont 04 liés à la qualité de la gestion financière et budgétaire. Pour M. Tofio, il s'agit, notamment donc de la qualité de la gestion budgétaire et financière, de l'efficacité dans la mobilisation des recettes et de l'équité dans l'utilisation des ressources publiques. L'enquête souligne que le pays est parmi les plus réformateurs avec des avancées notables dans toute une série de domaines, notamment politiques, socio-économiques et institutionnel. Déjà l'an dernier, l'amélioration du climat des affaires a permis au Togo d'enregistrer un progrès de 40 places dans le score de Doing Business, le plaçant à la 97^{ème} place mondiale et à la 7^{ème} place au plan africain. Il est aussi reconnu comme le pays le plus réformateur au plan africain.

Secteur énergétique

Coupures d'électricité, la ministre Aziablé Mila engage la CEET à les réduire

Late Pater

C'est ce qui ressort des ambitions officielles transmises aux acteurs du secteur énergétique par la ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des mines, Mme Aziablé Mawunyo Mila, en tenant une séance de travail avec les responsables de Compagnie énergie électrique du Togo (CEET, opérateur public), le 6 novembre 2020. La visite de travail lui a aussi permis de recueillir les préoccupations de la Compagnie.

«Le secteur énergétique est un secteur très complexe avec de nombreux défis que nous avons acceptés de relever. Nous avons travaillé ensemble pour définir les objectifs de la feuille de route et nous nous sommes engagés à atteindre 100% d'accès universel à l'électricité en 2030, mais avec un objectif intermédiaire qui est de 75% de taux d'accès à l'électricité d'ici 2025, ceci avec 75% d'énergies renouvelables. Nous nous sommes aussi engagés à atteindre 30% de dépendance énergétique par rapport aux importations électriques et de réduire le nombre de coupures qui est de 25 coupures par client et par an», a souligné la ministre déléguée, dans un rappel des objectifs du gouvernement togolais en matière d'accès à l'énergie électrique. Ajoutant que toutes ces belles idées réclament la mobilisation d'importants investissements et de personnels. «Nous devons travailler davantage pour améliorer le service à la clientèle qui est notre raison d'être. Nous avons une responsabilité importante et nous devons redoubler d'ardeur dans la mise en œuvre des mécanismes innovants afin d'accroître l'accès à l'électricité, parce que c'est de notre responsabilité de donner accès à l'électricité aux huit millions de Togolais».

Du côté de la CEET, on jure toujours que la Compagnie va jouer sa partition pour accrocher l'objectif visé à l'horizon 2030, avec une électricité de qualité, fiable et abordable à tous nos concitoyens. Mais encore



Mme Aziablé Mawunyo Mila, Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des mines

faut-il – et la ministre déléguée ne s'est pas trompée – qu'il va falloir régler les problèmes de la CEET comme son endettement. Mme Aziablé Mawunyo Mila a promis de s'y attaquer dans les jours à venir. A noter que, en lien avec ce problème, lors de la 117^{ème} session ordinaire de son Conseil d'administration, tenue le 24 juin 2020, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a approuvé une facilité en faveur de l'Etat togolais pour le financement partiel du plan d'apurement de la dette auprès des fournisseurs d'énergie de la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET). Montant de l'opération : 25 milliards de francs Cfa. Plusieurs fournisseurs sont dans les livres de la CEET. Jusqu'à une période récente où la CEB détenait le monopole du transport et de l'achat de l'électricité au Togo et au Bénin, l'électricité consommée au Togo est d'abord produite par trois entreprises enregistrées localement : la CEB et la CEET, qui appartiennent à l'Etat, et Contour Global, une entreprise américaine installée au Togo sous un contrat spécial avec l'Etat «take or pay» (sans consommer, la CEET paye à Contour Global un montant fixe par an et ce, durant 25 ans). En complément, l'électricité provient de quatre entreprises implantées à l'étranger : VRA (Ghana), CIE (Côte d'Ivoire), TCN (Nigeria) et NIGEELEC (Niger). Les fournisseurs sont des créanciers

de la CEET. La dette provient aussi des prêts. Et elle est récurrente, ce qui pèse sur la performance de la société publique de distribution et de vente de l'énergie électrique. Cette baisse de la performance est également la cause de ce qu'on doit à la CEET. Ceci a amené à la signature d'un contrat de performance 2018-2020 entre l'Etat et la CEET dans lequel l'Etat s'engage à établir et apurer, au plus tard le 30 juin de chaque année, un état des dettes croisées entre l'Etat et la CEET concernant l'année précédente. En 2020, la CEET a annoncé un résultat net prévisionnel chiffré à 700 millions de francs Cfa contre un déficit de 8,4 milliards de francs Cfa réalisé à fin septembre 2019 et de 6,8 milliards de francs Cfa en 2018.

Le nombre de coupures est de 25 coupures par client et par an. On veut donc la réduire même si ce chiffre est déjà le symbole des efforts faits en la matière. En effet, selon une étude de la Banque africaine de développement (BAD), en septembre 2015, les fréquentes pannes de courant constituent un obstacle majeur pour les industries et une usine pouvait observer une moyenne de 13 coupures d'électricité par mois (soit 156 coupures par an) dont chacune dure en moyenne 17 minutes.

Au Togo, le niveau de la demande d'électricité dépasse largement celui de l'offre.

Pour une gestion intégrée et durable de l'eau

Le Togo va ratifier la convention sur le bassin du Mono

(suite de la page 3)

en exercice du Conseil des ministres de l'Eau et des Mines, Samou Seidou Adambi, n'a pas manqué de rappeler au Directeur exécutif de l'ABM, Nicolas Gnankpaou et à son adjoint, les grands chantiers à entamer dès leur prise de fonction. Il s'agit, entre autres, de la construction et la mise en place effectives du Forum des parties prenantes au développement du bassin du Mono, la sensibilisation et

l'information de la population sur le fonctionnement et le rôle de l'ABM, la participation de l'ABM aux rencontres nationales et internationales, l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Mono, la protection et la sauvegarde des ressources en eau et des écosystèmes associés du bassin du Mono contre tous les types de pollution, l'appropriation par l'ABM des dossiers sur des projets struc-



Inauguration de l'ABM en présence du ministre togolais de l'Eau.

turants existant déjà entre les deux pays en matière de mise en va-

leur des eaux du bassin. L'ABM, explique-t-on, est née de

la volonté du Bénin et du Togo de se mettre ensemble pour assurer la gestion durable du Bassin, au moyen de la gestion intégrée, équitable et concertée des ressources en eau et de l'environnement, à travers une organisation inter-étatique de gestion dudit bassin. D'une superficie de 24.300 km², le bassin du Mono est partagé entre les deux pays frères à raison de 21 300 km² pour le Togo et 3 000 km² pour le Bénin.

Selon l'Organisation des Nations Unies, 90% de la population mondiale vit dans des pays qui partagent un ou plusieurs bassins versants avec leurs voisins alors que les 267 bassins versants qui traversent une ou plusieurs frontières représentent 45,3% de la surface du globe. S'agissant de l'Afrique de l'Ouest, elle compte 25 des 60 bassins transfrontaliers d'Afrique.

FOOTBALL/ELIM CAN 2021

Un groupe de 26 Pharaons à l'assaut des Eperviers du Togo

L'entraîneur égyptien Hossam El Badry a convoqué 26 joueurs pour l'équipe des Pharaons qui affrontera le Togo lors du double affrontement du groupe G comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total Cameroun 2021.

Hervé A.

Après un mauvais départ qui a vu l'Égypte engranger deux points seulement en autant de matches, les septuples champions d'Afrique espèrent rebondir face au Togo le 14 novembre au Stade international du Caire et trois jours plus tard à Lomé.

La superstar de Liverpool, Mohamed Salah, fait son retour dans l'équipe qui comprend quatre autres joueurs basés à l'étranger, à savoir Mahmoud "Trezeguet" Hassan d'Aston Villa, Mohamed Elneny d'Arsenal, l'attaquant de l'Olympiacos Ahmed "Koka" Hassan et le défenseur d'Al Ahli en Arabie Saoudite, Ahmed Hegazy.

L'attaquant de l'ENPPI Mohamed Sherif est convoqué pour la première fois. Prêté par Al Ahli, Sherif a connu une saison inoubliable en marquant 14 buts en Premier League égyptienne pour terminer deuxième meilleur buteur, à trois

longueurs du capitaine des Pharaons Abdullah El Said.

L'Égypte a enregistré un match nul 1-1 à domicile contre le Kenya, et a été une nouvelle fois tenue en échec par les Comores en novembre dernier. Les Pharaons occupent donc la troisième place du groupe G derrière les Comores (4 points) et le Kenya (2 points), tandis que le Togo ferme le peloton avec un seul point.

Liste complète

Gardiens : Mohamed El-Shennawy (Al Ahli), Mohamed Abo Gabal (Zamalek), Mohamed Bassam (Talaia El Geish)

Défenseurs : Ahmed Hegazi (Al Ahli), Ali Gabr (Pyramids), Ayman Ashraf (Al Ahli), Mahmoud Alaa (Zamalek), Mahmoud Hamdy (Zamalek), Mohamed Hany (Al Ahli), Mohamed Hamdy (Pyramids), Ahmed Aboul Fotouh (Smouha)



Mohamed Salah

Milieux : Abdullah El Said (Pyramids), Mohamed Elneny (Arsenal, Angleterre), Tarek Hamed (Zamalek), Amr El Soley (Al Ahli), Ramadan Sobhy (Pyramids), Mohamed Magdy "Afsha" (Al Ahli), Hamdi Fathy (Al Ahli), Ahmed Tawfik (Pyramids),

Ahmed Sayed "Zizo" (Zamalek)

Attaquants : Mohamed Salah (Liverpool, Angleterre), Mahmoud Hassan "Trezeguet" (Aston Villa, Angleterre), Ahmed Hassan Kouka (Olympiacos, Grèce), Hossam Hassan (Smouha), Mohamed Sherif (ENPPI).

CAF/ELECTION

Jacques Anouma pourrait se présenter

Après la candidature du président Ahmad à sa propre succession, la Fédération ivoirienne de football (FIF), a annoncé samedi celle de son ancien président, Jacques Anouma à la tête de la Confédération africaine de football (CAF), a appris l'APS.

Dans un communiqué publié samedi, la Fédération ivoirienne de football (FIF) a annoncé avoir accordé son parrainage à son ancien président.

Le président Anouma avait déclaré à la FIF son intention de se présenter à cette élection prévue



le 12 mars prochain, a ajouté la même source. Sous le magistère d'Issa Hayatou (1989-2017), l'an-

ancien président de la FIF (2002-2013) âgé de 68 ans, avait tenté de se présenter en vain.

Selon l'ancienne direction de la CAF, l'Ivoirien qui a été membre du Comité exécutif de la CAF et de la FIFA, ne remplissait pas les conditions pour présenter sa candidature contre Issa Hayatou en 2013.

La date limite de dépôt des candidatures est prévue ce 12 novembre et pour être candidat, en plus d'être de sa propre fédération, le candidat à la candidature doit avoir le parrainage de deux autres fédérations nationales.

La CAF compte 54 fédérations

membres et pour être élu, il faut obtenir la majorité simple des voix.

Le 23 octobre dernier, la BBC a annoncé sur son site que 46 sur les 54 fédérations africaines, ont décidé d'apporter leur soutien à la candidature du président sortant, le Malgache Ahmad.

Quelques jours plus tard, le même média rapportait que la Commission d'éthique de la FIFA pourrait empêcher une candidature du président sortant. L'ancien président de la Fédération malgache de football avait battu Issa Hayatou en mars 2017 lors de l'élection à la présidence de la CAF.

LDC - CDC

Le tirage complet du tour préliminaire

La Confédération africaine de football (CAF) procédait ce lundi au tirage au sort du tour préliminaire de l'édition 2020/21 de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

En LDC, plusieurs têtes d'affiche ont été exemptées de ce premier tour en raison de leurs performances passées, comme Al Ahli et le Zamalek (qui s'affronteront en finale de l'édition actuelle le 27 novembre), le WAC Casablanca et le Raja Casablanca (Maroc), le TP Mazembe et Vita Club (RDC), l'Espérance Tunis (Tunisie), Horoya AC (Guinée), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola).

Des clubs comme le MC Alger

(contre les Béninois du Buffles FC), le CS Sfaxien (contre Mlandege FC de Zanzibar) et les Kaizer Chiefs (face aux Camerounais de PWD Bamenda) devront en revanche en passer par le tour préliminaire dont la manche aller aura lieu du 27 au 29 novembre et le retour du 4 au 6 décembre.

Notons que pour le Togo, Asko hérite du Racing Club d'Alger. Le vainqueur de ce tour rencontrera Horoya de Guinée Conakry. Tandis que alors que Unisport de Sokodé défiera Coton Sport de Garoua.

Le mode d'emploi est le même en CDC où plusieurs équipes ont également été exemptées du tour



préliminaire, à commencer par le tenant du titre, la RS Berkane (Maroc), mais aussi l'ES Sétif et la JS Kabylie (Algérie), l'ESAE FC (Bénin), le FC San Pedro (Côte d'Ivoire), l'ES Sahel (Tunisie), Pyramids (Égypte), Al Ahli Tripoli



(Libye), Hilal Obeid (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), KCCA (Ouganda), UD Songo (Mozambique) et le DCMP (RDC). Rendez-vous du 27 au 29 novembre pour la manche aller et du 4 au 6 décembre pour le retour.

BREVES

Les nouvelles directives de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a rendu publiques de nouvelles directives pour la tenue des matchs dans ce contexte de crise sanitaire.

Toute équipe nationale pouvant présenter au moins onze (11) joueurs (dont un gardien de buts) et quatre (4) remplaçants, sera obligée de jouer lors des rencontres des 3-ème et 4-ème journée des éliminatoires de la CAN 2022, annonce la CAF sur son site officiel.

"Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres motifs liés à la Covid-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0", ajoute la même source.

La CAF signale que "si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs requis, soit onze (11) joueurs (dont un gardien de buts) et quatre (4) remplaçants, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0".

Côté sénégalais, l'attaquant Famara Diédhiou (Bristol, Angleterre) testé positif au coronavirus pourrait déclarer forfait pour les deux matchs contre la Guinée Bissau mercredi et dimanche lors des 3-ème et 4-ème journée des éliminatoires de la CAN 2022.

Une élection privée d'un quart des électeurs

Avec sept candidats, la prochaine élection à la présidence de l'AIBA s'annonce comme la plus incertaine de l'histoire. Mais elle sera également marquée par un nombre record de pays exclus du vote.

Pas moins de 57 fédérations nationales de l'instance internationale de la boxe, sur un total de 200, ne pourront pas participer au scrutin prévu le 12 décembre 2020, au premier jour du congrès annuel.

Elles ont été déclarées inéligibles par la commission des élections de l'AIBA. En cause, un défaut ou un retard de leur cotisation annuelle à l'AIBA. Avec plus de 25 % des fédérations nationales exclues du vote, l'élection à la présidence aura plus encore une allure de loterie.

Neuf pays des Caraïbes, notamment, ne pourront pas se prononcer sur le choix du futur président. Une situation qui ne fera pas les affaires du seul candidat issu de la région, le Dominicain Bienvenido Solano.

Pour rappel, les six autres candidats sont l'Azéri Suleyman Mikayilov, l'Émirati Anas Al Otaiba, le Russe Umar Kremlev, l'Allemand Ramie Al-Masri, le Néerlandais Boris Van der Vorst, et le Marocain Mohamed Moustahsane, actuel président par intérim.

Les joueurs de NBA devraient voir Tokyo

Bonne nouvelle pour les Jeux de Tokyo. L'association des joueurs de NBA s'est prononcée par vote, en fin de semaine passée, sur un format de championnat qui laisse entrevoir une participation au prochain tournoi olympique.

Les représentants des joueurs des trente franchises de la ligue nord-américaine ont approuvé une formule qui prévoit un début de saison le 22 décembre 2020, pour un dernier match des finales au plus tard le 22 juillet 2021, soit la veille du début des Jeux de Tokyo (23 juillet au 8 août).

La saison régulière compterait 72 matchs, contre 82 lors des années précédentes. Elle se terminerait à la fin du mois de mai. La traditionnelle semaine du All-Star Game n'aurait pas lieu, mais les joueurs bénéficieraient d'une coupure d'un maximum de six jours.

Avec une telle formule, les joueurs américains et étrangers de la NBA pourraient participer aux Jeux de Tokyo. Mais le vote favorable de l'association des joueurs ne constitue pas un feu vert assuré à un format souhaité par ailleurs par les diffuseurs. Les discussions vont se poursuivre dans les jours à venir, pour obtenir l'accord de toutes les parties, notamment sur les questions salariales.

Paolo Barelli en reprend pour 4 ans

Poursuivi par les affaires et accusé de corruption, l'Italien Paolo Barelli (photo ci-dessus, au centre) a été réélu dimanche 8 novembre pour un troisième mandat consécutif à la présidence de la Ligue européenne de natation (LEN).

En soi, rien de très surprenant, la LEN n'étant pas la première instance sportive à se ranger derrière un dirigeant à la réputation sulfureuse. Mais le score interroge. L'Italien a en effet raflé 86 voix, contre seulement 13 pour son seul rival, Gilles Sezionale, le président de la Fédération française de natation (FFN).

L'élection s'est déroulée à distance, pendant le congrès annuel de l'organisation continentale. Soupçonné de corruption dans le cadre de plusieurs contrats de marketing conclus par la LEN, Paolo Barelli dirigera malgré tout la natation européenne jusqu'en 2024.

Au cours de la même élection, la LEN a ouvert la porte à ses deux premières vice-présidentes féminines, la Danoise Pia Holmen et la Hongroise Tünde Szabó, l'actuelle ministre des Sports.

Dans l'exécution du Projet d'infrastructures et de développement urbain Le réaménagement prévu de quatre marchés dans Kara et Dapaong

Jean AFOLABI

Le 16 novembre 2018, le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont procédé au lancement officiel du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU). Aux fins d'améliorer, notamment l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de Lomé, Kara et Dapaong, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – éclairage public et aménagement paysager – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux pluviales, ainsi que (iv) de petites infrastructures économiques et sociales – marchés et échoppes de commerçants. Fort de ce projet, quatre structures marchandes, deux à Kara (Kozah 1) et deux à Dapaong (Tône), seront aménagées au profit des populations de base.

Au cours du premier semestre 2021, il sera mené des études architecturales et techniques, avec Dossier d'appel d'offres (DAO), en vue de l'aménagement des marchés de Tchintchinouda (6 456 mètres carrés) et de Wiyaooudé

(7 311 mètres carrés) dans la commune de Kozah 1 (Kara) ; et des marchés de Tomate (4 172 mètres carrés) et de Worgou (2 077 mètres carrés) dans la commune de Tône (Dapaong).

De façon spécifique, précise le ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, il s'agira d'étudier, pour chaque sous-projet, les meilleures techniques permettant de renforcer les ouvrages existants et/ou de concevoir : des ouvrages adaptés aux différents types d'usagers identifiés sur le site ou à venir ; des ouvrages permettant une utilisation saine et hygiénique des infrastructures : ouvrages d'assainissement et de drainage, de revêtement du sol, des blocs sanitaires, des coins de lavage des mains, la mise en place d'aires aménagées pour la pré-collecte des ordures (ou autre dispositif innovant), aménagement des aires de circulation interne et externes, etc. ; des ouvrages permettant la sécurisation des biens et des personnes et la protection de la santé : clôture, magasin, poste de sécurité, infirmerie, la réalisation des poteaux d'incendie, aménagement d'un parking extérieur, etc. ; des ouvrages annexes : réseau

d'adduction d'eau ou de mini-système d'alimentation en eau, d'électricité, stationnement ombragés et autres ; une alimentation en énergie mixte (solaire et fossile) ou simple (soit fossile ou soit solaire).

Les études comprennent aussi le raccordement des infrastructures construites en eau potable et en électricité où cela est possible et l'aménagement d'un parking extérieur.

Au total, plus de 2,3 millions de personnes bénéficieront des actions du PIDU. Le projet vient soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité : « En ce moment où le gouvernement mène des efforts pour accélérer le processus de décentralisation, le PIDU vient à point nommé pour soutenir la mise en place des capacités minimales de gestion à l'échelle municipale dans les villes bénéficiaires et aider les autorités locales à honorer leur mandat dans le cadre d'une fourniture de services décentralisés », avait indiqué la Banque mondiale.

COVID-19 / Bilan partiel de la contribution des Volontaires nationaux 700 000 personnes touchées dans les 19 communes de la Maritime

Dans la lutte contre la pandémie au coronavirus qui touche le Togo, les Volontaires nationaux (VN) sont constamment présents sur le terrain pour des actions multiples. Grâce au projet « Les volontaires nationaux au cœur de la riposte à la Covid-19 dans les communes du Togo », piloté par l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt) et financé par la Délégation de l'Union européenne au Togo et le Programme d'appui aux populations vulnérables (Papv), ces actions se sont intensifiées. Des actions de sensibilisations, avec distributions de kits de protection, en passant par la fabrication de cache-nez et dispositifs de lavements artisanaux, ils sont sur tous les fronts dans les dix-neuf (19) communes que compte la région Maritime.

Durant ces huit mois de mission de volontariat, précision de leur agence, les VEC ont sensibilisé plus de 700 000 personnes dans la région Maritime, et ont pris l'initiative, dans toutes les 19 communes, de mettre à la disposition des populations, des dispositifs de prévention. Ainsi, près de 900 dispositifs de lavage de mains ont été fabriqués à partir des matériaux de

recupération, 11 000 masques et 3 800 litres de savon liquide ont été fabriqués également puis distribués. Dans les zones reculées où les actions de sensibilisation des médias classiques et les réseaux sociaux parviennent difficilement, les VEC jouent le rôle de relais d'information auprès des communautés et leur mettent à disposition des équipements locaux pour lutter contre le virus grâce au projet.

Les volontaires nationaux se sont engagés dans plusieurs actions de prévention dans les différentes communes. Ils ont spontanément décidé de mettre leur connaissance et compétence à la disposition de leur communauté : sensibilisations dans les lieux publics, porte à porte et mobile, sécurisation des endroits publics, entretien des lieux des cas suspects ou confirmés, etc. Après avoir reçu des formations sur la pathologie par le personnel médical, ils sont descendus, même dans les cantons les plus reculés des communes, pour partager les informations sur les premiers signes de la maladie et les gestes et mesures de préventions aux populations : les marchés, les ménages, les boutiques, les ateliers

de couture, coiffure, les chauffeurs de taxi, de taxi-moto, les marchés, etc.

Pour Akouvi Novon, volontaire d'engagement citoyen dans la commune de Bas-Mono 2, sensibiliser les communautés est un devoir et en même temps un engagement : « Grâce à nos actions de terrain, beaucoup prennent conscience des mesures et des gestes que l'on doit observer pour éviter la contamination de la Covid-19. Nous faisons des démonstrations de tous les gestes recommandés ».

« Cette initiative est venue nous éclairer sur un sujet très important mais qui était, jusque-là, méconnu de notre communauté. Avant cette séance d'information, on entendait uniquement parler de la Covid-19 à la radio et via des rumeurs. On n'était même pas sûrs que ce fût bien réel. Aujourd'hui, nous savons que la Covid-19 existe vraiment et que nous pouvons l'éviter si nous respectons les gestes barrières dont les VEC nous ont longuement parlé », affirme Sésé Nayiti, président CDQ de Commandant Kondji, un quartier périphérique de la commune des Lacs.

Millennium Challenge Corporation Le Togo valide 15 indicateurs sur 20

Le tableau est très élogieux pour le pays de Faure Gnassingbé. Depuis 2015 que le gouvernement togolais a pris la décision de participer au programme Millennium Challenge Corporation des Etats-Unis d'Amérique pour obtenir des fonds indispensables à son développement, les premières autorités ne cessent de marquer le pas par plusieurs réformes. En effet, ces réformes sont les indicateurs permettant d'obtenir des points sur la carte de scores instituée. Ainsi, de 2015 où, il n'était qu'à un score de 7 indicateurs sur 20, le pays a performé très rapidement en atteignant, pour 2021 un score honorable de 15 sur 20. L'information a été rendue publique ce lundi 9 novembre 2020 par la Cellule MCA-TOGO à travers un communiqué de son Coordonnateur national, Stanislas BABA, dont voici la teneur.

« Lomé, le 09 novembre 2020 – La carte des scores comptant pour l'année 2021 vient d'être rendue publique par la Millennium Challenge Corporation (MCC). Le Togo réalise un progrès en validant 15 indicateurs sur 20 en 2021 contre 14 indicateurs sur 20 respectivement en 2019 et 2020.

Dans chacune des trois catégories, les indicateurs validés par le Togo se présentent comme suit :

- 1-Liberté économique :**
 - * Politique budgétaire
 - * Inflation
 - * Qualité de la régulation
 - * Politique commerciale
 - * Respect de l'équité du genre dans l'économie
 - * Droits fonciers et accès
 - * Accès au crédit
 - * Création d'entreprises
- 2-Bonne gouvernance :**
 - * Libertés civiles
 - * Contrôle de la corruption
 - * Etat de droit
 - * Liberté d'information
- 3-Investissement dans le capital humain**
 - * Dépenses dans l'éducation primaire

* Protection des ressources naturelles

* Taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles

Le score du Togo se situe sur la médiane pour l'indicateur « efficacité des pouvoirs publics » et juste en dessous de la médiane pour les indicateurs « droits politiques » et « dépenses pour la santé ».

Comme fait remarquable, le Togo a satisfait pour la cinquième année consécutive, les trois critères d'éligibilité au programme Compact de la MCC à savoir : la validation de l'indicateur « contrôle de la corruption », la validation d'au moins un des indicateurs des droits démocratiques (droits politiques et libertés civiles) et la validation de la majorité des vingt (20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Ces réformes vont contribuer à rendre résiliente l'économie nationale face à la pandémie liée à la COVID-19.

Cette belle performance est la traduction de l'attachement de notre pays à transformer structurellement l'économie pour

une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social

La Cellule adresse ses sincères remerciements au Chef de l'Etat, au gouvernement, aux comités sectoriels et à tous les partenaires au développement (société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, acteurs des médias) pour leur contribution significative à l'amélioration de la performance du pays sur le plan de la liberté économique, de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques ainsi que l'investissement dans les secteurs sociaux.

En rappel, la performance du Togo se présente comme suit d'année en année :

- 2015 : 7 indicateurs sur 20
 - 2016 : 10 indicateurs sur 20
 - 2017 : 12 indicateurs sur 20
 - 2018 : 12 indicateurs sur 20
 - 2019 : 14 indicateurs sur 20
 - 2020 : 14 indicateurs sur 20
 - 2021 : 15 indicateurs sur 20.
- Pour la Cellule MCA-Togo
Le Coordonnateur National »

Propagation des cas de Covid-19 à Shanghai, en Chine

La suspension de Ethiopian Airlines prolongée jusqu'en 2021

Ethiopian Airlines écope d'une extension de sa suspension sur sa ligne de Shanghai après que 11 nouveaux passagers ont été testés positifs à la Covid-19. La compagnie ne reprendra pas cette route avant 2021. La reprise de Pékin a été reportée au 1er janvier prochain mais ses vols de passagers vers Chengdu et Guangzhou se poursuivent. Ainsi, la route Addis-Abeba-Shanghai d'Ethiopian Airlines restera suspendue pendant 4 semaines supplémentaires à partir du 30 novembre. En effet, 11 passagers ont de nouveau été testés positifs à la Covid-19, à leur arrivée à Shanghai Pudong sur le vol ET684 du 20 octobre.

Selon une directive de la CAAC, en vigueur depuis le 4 juin, tout vol sur lequel cinq à neuf passagers sont testés positifs au virus sera suspendu pour une période d'une semaine. Au-delà de 10 cas, la compagnie fera l'objet d'une suspension de 4 semaines sur cette route. A l'inverse si tous les pas-



sagers entrants sur un vol sont testés négatifs pendant 3 semaines consécutives, la compagnie aérienne exploitante sera autorisée à augmenter ses vols à 2 rotations par semaine.

Ethiopian Airlines encourait déjà une suspension de 5 semaines (26 octobre au 29 novembre) sur cet itinéraire en raison de 15 passagers testés positifs sur le vol effectué le 6 octobre dernier. C'est la troisième fois qu'Ethiopian Airlines est sanctionnée sur cette route. Elle avait déjà été suspendue pendant une semaine, à compter du 31 août dernier, après que 5 pas-

sagers ont été testés positifs. Dans un récent communiqué, la compagnie a annoncé qu'elle n'acceptera plus les tests PCR effectués à l'hôpital général chinois de Silk Road d'Addis-Abeba où plusieurs de ses passagers testés positifs avaient pourtant reçu leurs certificats médicaux de négativité à la Covid-19. Entre temps, elle va poursuivre ses vols commerciaux de passagers vers les villes chinoises de Chengdu et Guangzhou mais la reprise des vols vers Pékin a été reportée au 1er janvier 2021.

Togo/Contre la mortalité maternelle

Ces initiatives qui vont renforcer la lutte

Etonam Sossou

Chaque année, des mères décèdent au Togo de complications de la grossesse, avant ou pendant l'accouchement ou des suites de couches. 350 mortalités maternelles pour 100 000 naissances vivantes selon le ministère de la santé. Les régions les plus touchées sont celles retirées des centres hospitaliers ou très vastes, avec des zones parfois inaccessibles ou éloignées. Dans ces zones, on compte peu de structures sanitaires adéquates et des insuffisances en équipements. Aussi, le personnel formé en matière de surveillance de la grossesse et de l'accouchement est quasi inexistant. D'autres régions sont également touchées même dans les petits centres urbains, notamment celles qui ont des démographies très fortes. Selon une étude, la mortalité maternelle est due principalement à des hémorragies, des infections et des troubles hypertensifs. Certains décès sont causés par des maladies aggravées par la grossesse, comme le paludisme. Les facteurs de risque sont nombreux et sont entre autres, l'âge précoce à la première grossesse, les grossesses rapprochées et nombreuses, la surveillance prénatale inadéquate, l'anémie due à la carence en fer, le taux élevé d'accouchements non assistés par du personnel médical qualifié, un système de référence-recours inadéquat et les avortements

clandestins. Bien que les hôpitaux et les centres de santé soient dotés d'unités chirurgicales, on y note des interruptions fréquentes dans leur fonctionnement, du fait de l'insuffisance de personnels qualifiés, d'équipements, de médicaments et de sang pour contrer les hémorragies. Les laboratoires et les spécialistes en anesthésie-réanimation sont rares ; ce qui fait que la prise en charge des complications obstétricales et les évacuations d'urgence sont gérées difficilement. Une triste réalité aggravée par la crise sanitaire à coronavirus. Outre les restrictions gouvernementales sur les déplacements, la crainte de choper la Covid19 en consultation prénatale et l'indisponibilité des agents de santé sont entre autres facteurs d'augmentation du taux de décès maternel.

Les mesures prises par le gouvernement

Selon les données actuelles au Togo, on estime à 202 045 le nombre de femmes ayant été en consultation prénatale (soit 70 % de la cible), du début de l'état d'urgence sanitaire à la fin du mois de mai. Durant la même période 71 437 les femmes qui ont accouché ont bénéficié de conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les formations sanitaires. du début de l'état d'urgence sanitaire à la fin du mois de mai 2020.

Conscient qu'aucune femme ne doit perdre la vie en couche, le gouvernement togolais a lancé le 14

septembre 2010, la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale en Afrique, CARMMA, qui prend en charge 80% des frais de la césarienne. Ce programme est actuellement développé dans plusieurs hôpitaux. Tout cela ne peut suffire pour enrayer un fléau dans lequel interagissent de multiples facteurs, notamment la pauvreté, l'analphabétisme, la malnutrition, l'insuffisance des routes et pistes, le manque de moyens de communication, la couverture médiatique faible, notamment de la radio, très écoutée en milieu rural, des tabous alimentaires, des croyances archaïques, le statut social de la femme avec ses lourds travaux ménagers, qui dépend totalement du mari et ne prend même pas de décision si sa vie et en danger, etc.

Il est ainsi mis en œuvre depuis 2016, le projet d'amélioration de l'accès aux soins et aux services de planification familiale. Lié au Plan national de développement sanitaire (PNDS 2016-2022) il a permis au Togo de combattre efficacement en 3 ans les taux élevés de mortalité infantile et maternelle et d'accroître l'accessibilité et la qualité des soins. Grâce à ce projet, 22 formations sanitaires bénéficient d'une mise à niveau des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la réhabilitation des structures, l'équipement et la formation du personnel. A terme, il doit réduire de 20% la mortalité néonatale, de 25% la mortalité ma-

temelle et augmentera la prévalence contraceptive de 5% dans les régions concernées.

A l'horizon 2025, le gouvernement togolais va construire et équiper six (06) centres de santé mère-enfant sur l'étendue du territoire, couplé avec l'augmentation du nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat.

Cent (100) centres médicaux sociaux seront construits et des centres de santé communautaires existants seront équipés en mettant un accent particulier sur les équipements en soins obstétricaux performants Sonu (Soins obstétricaux et néonataux d'urgence).

Sur le plan de la protection so-

ciale, le gouvernement a mis en place un programme de Revenu Universel de Solidarité (dénommé Novissi) qui vise à fournir aux personnes les plus vulnérables des soutiens financiers mensuels afin de lutter contre la précarité financière en cette période d'urgence sanitaire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°619 de LOTO KADOO du 30 Octobre 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 620^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME, KEVE, KARA et DAPAONG. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

À LOME, la LONATO a inventorié deux lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.050.000F CFA, un gros lot de 2.500.000F CFA, un gros lot de 3.000.000F CFA et un super gros lot de 5.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 30029, 90134, 90032, 60427, 60426, 30431, 60064.

À KEVE, c'est lot de 1.250.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 90228.

Les villes de KARA et de DAPAONG, ne sont pas en reste avec respectivement un lot de 1.030.000F CFA et un gros lot de 2.650.000F CFA remporté sur les points de vente 10030 et 10122.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°620 de LOTO KADOO du 06 Novembre 2020

Numéro de base

14 32 37 58 77

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°175 DE LOTO Sam du 31 Octobre 2020

Le tirage N°176 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 07 Novembre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, de nombreux gros lots ont fait le bonheur des parieurs à LOME, TABLIGBO et BDOU. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur des parieurs.

Dans la capitale, ce sont six lots de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 4.875.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 70325, 30121, 50022, 60032, 60330, 60340, 60347.

À TABLIGBO, les opérateurs 80023 et 80035 ont recensé chacun un lot de 1.000.000 F CFA.

La ville de BADOU, n'est pas en reste avec un gros lot de 2.250.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 20131.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°175 de LOTO SAM du 07 Novembre 2020

Numéro de base

78 57 66 84 45

En faveur des personnes âgées

Le Togo renforce les moyens

Les parlementaires togolais ont ratifié le protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits des personnes âgées, adopté en 2016 le 3 novembre 2020. Ce texte composé d'un préambule et d'un dispositif de 32 articles, parle de l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes âgées, de l'accès à la justice et l'égalité devant la loi, du droit à la prise de décisions et de la protection contre la discrimination dans l'accès à l'emploi (articles 3 à 6). Aussi, garantit-il la protection sociale, la protection contre les abus et les pratiques traditionnelles néfastes, la protection des femmes âgées et les soins et prise en charge et les soins en établissement (articles 7 à 11). Il prévoit également des dispositions pour le soutien aux personnes âgées s'occupant d'enfants vulnérables, pour la protection des personnes âgées handicapées et celle des personnes âgées dans les situations de conflit et de catastrophe (articles 12 à 19).

Bien avant la ratification de ce texte, le gouvernement togolais a mis en œuvre les recommandations du plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, à travers plusieurs initiatives. Parmi lesquelles, on retient la mise en place d'une direction des personnes âgées, l'appui au Conseil National Consultatif des Personnes Agées avec ses membre-



ments dans toutes les préfectures pour renforcer l'implication des personnes âgées aux processus de prise de décisions à tous les niveaux et de participer ainsi à la vie de la nation. Le renforcement de la sécurité sociale, notamment la caisse de retraite du Togo (CRT) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour un accès prestations aux retraités de l'administration publique et à ceux du secteur privé, fait également partie des actions du gouvernement en faveur de cette frange de la population. La facilitation d'accès aux soins pour les retraités de l'administration publique à travers l'INAM, est l'une des mesures sociales offertes aux personnes âgées ces dernières années par le gouvernement. Le renforcement des droits des parents, ascendants dans le code des personnes et de la fa-

mille qui offre une plus grande sécurité aux parents démunis à travers le droit à une pension alimentaire.

Cette année le Togo a célébré les personnes âgées sous le thème international : "Repenser le vieillissement après la pandémie". Pour le gouvernement, la pandémie fragilise les liens intergénérationnels et affaiblit le tissu socioéconomique national ; ce qui n'est pas de bon augure pour les personnes âgées, qui peuvent être victimes d'abandon, discrimination, négligence, voire de maltraitance.

Dans le même sens, un projet d'appui aux personnes âgées vulnérables est en cours d'élaboration par le ministère de l'action sociale. Dénommé "PAPAVI", il apportera une réponse aux besoins spécifiques des personnes âgées et contribuera à la valorisation de leur potentiel.



PARTAGE TA BONNE HUMEUR AVEC TES AMIS DÈS LE MATIN



NET MATINAL

Internet gratuit

tous les jours
entre 6h et 8h

Rechargez ou achetez 500 F et plus
de crédit et bénéficiez d'Internet gratuit
pendant 3 jours

50 mégas offerts tous les jours de 6h à 8h pour toute recharge de forfaits cumulés de 500F et plus par jour, dans les Points De Ventes agréés ou par TMoney.
Promo valable jusqu'au 02/12/2020. Plus d'infos au 888.

[@togocom.tg](#) | [@togocom_tg](#)

[togocom.tg](#) | [togocel.tg](#) | [togotelecom.tg](#)